

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 11 août 2022

Vendredi 12 août 2022 : Commémoration du 78^e anniversaire de la Libération de Nantes

Après quatre années d'occupation, les exécutions des Otages de 1941, les Fusillés du Procès des « 16 » et des « 42 », les Bombardements de l'usine des Batignolles du 23 mars 1943 et ceux des 16 et 23 septembre 1943, les Nantais retrouvaient la liberté le 12 août 1944.

La traditionnelle cérémonie commémorative qui célèbre le 78^{ème} anniversaire de la Libération de Nantes le 12 août 1944 se déroulera :

Vendredi 12 août 2022 à 9h devant les Tables Mémoires

(Quai Ceineray à Nantes – à l'extrémité du Cours Saint-André).

En présence de

- Sarah El Haïry, Secrétaire d'État auprès du ministre des Armées et du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, chargée de la Jeunesse et du Service national universel ;
- Hervé FOURNIER, Conseiller Municipal de la Ville de Nantes représentant la Maire de Nantes ;
- Pascal OTHÉGUY, Secrétaire Général de la Préfecture, représentant de Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique ;
- Mounir BELHAMITI, Député de Loire-Atlantique ;
- Anne-Sophie LAMBERTHON, représentante de la Présidente du Conseil Régional ;
- Jérôme ALEMANY, représentant du Président du Conseil Départemental ;
- Général LE GENTIL, représentant de la Gendarmerie ;
- Stéphane LACOUR, représentant de la Direction Départementale de la Sécurité Publique ;
- Elizabeth WEBSTER, Consule des États-Unis ;
- Agnès BOURGEGAIS, Maire de Rezé ;
- Élie BRISSON, Président de la Fédération Départementale de l'UNC 44 ;
- Joseph RIGAUDEAU, Président FNACA ;
- Colonel René PRAT, Président du Comité des Anciens TDM de Loire-Atlantique ;
- Jean-Pierre NOBLET, Président PG CATM Section NANTES, Vice-Président départemental, Vice Président UDAC 44.

Déroulé de la cérémonie :

- Dépôt de gerbes
- Chant de la Marseillaise
- Sonnerie « Aux Morts »
- Chant des Partisans
- Minute de Silence
- Marche de la 2^{nde} DB

Album de photos d'archives de la Libération de Nantes en ligne dès à présent sur *Nantes Patrimonia*

Le 12 août 1944, après quatre années d'occupation, les exécutions des Otages de 1941, les Fusillés du Procès des « 16 » et des « 42 » et les Bombardements de l'usine des Batignolles du 23 mars 1943 et ceux des 16 et 23 septembre 1943, les Nantais retrouvaient la liberté...

Pour commémorer ce fait historique, un album de photos d'archives est disponible en ligne sur la plateforme *Nantes Patrimonia* (via le moteur de recherche) :

www.patrimonia.nantes.fr

Cet album retrace en images la chronologie des faits, depuis la destruction des ponts au moment du départ des troupes allemandes le 9 août, jusqu'à l'installation des autorités de Libération le 19 août 1944.

